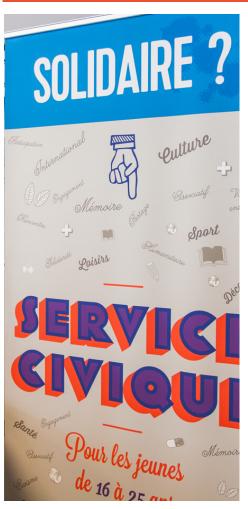




DÉVELOPPEZ VOS PROJETS AVEC LE SERVICE CIVIQUE







La Ligue de l'Enseignement accompagne votre association dans l'accueil de volontaire.

Donnez de l'élan à vos projets!

Dans le cadre de notre agrément national et de notre projet fédéral qui vise à accompagner les structures associatives sur notre territoire, nous vous donnons la possibilité de confier une ou plusieurs missions d'intérêt général à des jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'a 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme, ni de qualification préalable : seul compte le savoir être et la motivation !

Indemnisés par l'Etat, le ou les volontaires consacreront en moyenne 7 mois aux projets de votre association.

Ni sous-emploi, ni concurrent au bénévolat, le statut du volontariat renforce la vie associative et constitue, pour tous les jeunes la possibilité de se rendre utiles, l'opportunité d'acquérir une expérience qui a du sens, pour grandir personnellement et professionnellement.

Jeunes de 18 à 25 ans

24H/semaine de mission

Durée de mission 6 à 8 mois

Les différentes missions proposées

La mission proposée doit relever de l'intérêt général, s'inscrire dans le projet de votre association, et respecter le référentiel qui est édité par l'Agence du Service Civique et le cadre national de la Ligue de l'Enseignement.

L'association peut proposer une ou plusieurs missions, c'est-à-dire accueillir un ou plusieurs jeunes.

Les thématiques générales



Environnement



Solidarité



Mémoire et Citoyenneté





Santé





La Fol 73 vous accompagne

DÉFINITION DE LA MISSION



En vous aidant à définir la mission du volontaire et diffuser l'annonce : (aide à la définition du projet d'accueil, à la rédaction de la fiche mission, publication et diffusion de l'offre, aide à l'élaboration du projet d'avenir du volontaire...).

Il s'agit d'être particulièrement vigilant à ce que le Service Civique ne concurrence ni l'emploi, ni le bénévolat.

SUIVI ADMINISTRATIF



En prenant en charge la gestion et le suivi administratif et financier de la mission dans le cadre d'une convention de partenariat avec votre association (édition des contrats, des conventions et des relations avec l'agence du Service civique...)

FORMATIONS TUTEURS



En proposant à vos bénévoles et salariés des formations gratuites pour les tuteurs afin de les aider à accompagner le(s) volontaire(s) durant sa mission.

(Un site dédié centralise le calendrier des différents parcours de formations : www.tuteur-service-civique.fr)



FORMATIONS JEUNES

En organisant le PSC1 (1 jour) et la formation civique et citoyenne (2 jours) tout en leur permettant de rencontrer d'autres jeunes engagés lors de ces formations. les jeunes ont la possibilité de passer le stage de base BAFA à moindre coût.



DES CONSEILS ET UN SOUTIEN

Pour toutes questions relatives à l'accompagnement du volontaire ou à la mission.



PROJETS PROFESSIONNELS

En mettant nos savoir-faire à disposition des volontaires qui souhaiteraient commencer un parcours professionnel dans les métiers de l'animation, du sport, du tourisme, ou de la formation.



PROGRAMMES NATIONAUX

En inscrivant vos missions dans le cadre des grands programmes nationaux de la Ligue de l'Enseignement : En toutes lettres, VolontR, Dcodeurs, ...

pour bénéficier des formations complémentaires, d'outils clés en main.

La structure s'engage à :

Accueillir et accompagner

Le Service Civique est un dispositif d'Etat qui ne relève pas du code du travail. Ce n'est ni un emploi, ni un stage. Le seul critère de sélection est la motivation du futur.e volontaire.

DURÉE DE LA MISSION



Proposer une mission de service civique entre 6 et 8 mois à hauteur de 24 heures d'engagement par semaine.

DÉBUT DE LA MISSION



La mission peut démarrer le 1er ou le 15 de chaque mois.

COÛT DE LA MISSION



107,58 € par mois dus à la FOL 73 correspondant à l'indémnité de subsistance reversée directement au jeune.

En tant que fédération d'associations, la FOL de Savoie accompagne ses membres, il est donc demandé aux structures de s'affilier.

Coût de l'affiliation FOL entre 60€ et 90€.



MISSION ACCESSIBLE

La structure d'accueil s'engage à accueillir et à accompagner le(s) volontaire(s) en rendant les missions accessibles à tous. Aucune condition de diplôme, compétences ni qualification préalable ne pourra être demandée.

Accessibilité à l'accueil de personnes en situation de handicap : nous vous accompagnons pour adapter la mission pour des jeunes en situation de handicap.



LE TUTEUR

Un tuteur est désigné par la structure d'accueil et accompagne le jeune tout au long de sa mission dans la réflexion et la construction de son projet d'avenir, en co-tutorat avec le référent à la fédération.

Le tuteur devra suivre obligatoirement une formation organisée par la Ligue de l'Enseignement.

Le volontaire s'engage à :

Respecter



Le volontaire en Service Civique s'approprie sa mission en prenant des initiatives et conçoit cette étape de sa vie comme une période de réflexion et de construction d'un projet personnel. Son engagement s'incarne dans des actions portées par des valeurs humanistes.

Dans le cadre de sa mission, le jeune exerce les différentes activités en considérant l'intérêt commun avec la structure qui l'accueille. Le jeune perçoit une indemnité mensuelle de volontariat de 473,04€ versés par l'état ainsi que 107,58€ d'indemnités de subsistance .

Dans le cadre du Service Civique, 3 journées de formation civique et citoyenne (2 jours pour le volet théorique + 1 jour pour le volet pratique avec passage du PSC1 – Pris en charge par la FOL) sont obligatoires et font partie du temps intégral du contrat d'engagement.

Ces formations permettent de renforcer le sens civique des volontaires, et de les sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté.

Ces formations participatives et collectives visent à encourager l'échange et la réflexion entre volontaires, pour en faire des citoyens actifs et responsables, participant à la vie démocratique.

Se former





Fanny FLORET
Chargée de mission
sc@fol73.fr
04 79 33 29 18



Square André Tercinet 73000 CHAMBERY 04 79 33 29 18 www.fol73.fr



Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous ...

SEP SERVICE CIVIQUE LOI 1905 BÉVELOPPEMENT
SEP CITOYENNETÉ CINÉMA VAGANCES JEAN ZAV
LÉON BOURGEOIS RÉPUBLIOUS NUMÉRIQUE
ERT BAYET ÉGALITÉ REPUBLIOUS SPORTIVE
REFONDATION DE L'ÉCOLE LOI 1901 DÉMOCRATIE
USERSITÉ SOLIDARITÉ ENGAGEMENT
OSEPH BRENIER ENGAGEMENT

